



e-community

DÉI ERNEIERBAR STROUMPLATTFORM



1. Introduction:

Luxembourg: conditions optimales pour la transition énergétique

→ Loi du 9 juin 2023 modifiant la loi modifiée du 1er août 2007 relative à l'organisation du marché de l'électricité

Partage de l'électricité renouvelable autoproduite :

- au sein de communautés d'habitation
- avec la voisine
- au sein d'Energy Communities



1. Introduction:

Luxembourg: conditions optimales pour la transition énergétique

- Aides à l'investissement jusqu'à 62,5% pour les installations solaires en cas d'autoconsommation
- des réseaux électriques intelligents grâce à Smarty et CREOS
- approche proactive du ministère, de l'ILR, des gestionnaires de réseau et des acteurs du marché



1. Introduction:

Luxembourg: conditions optimales pour la transition énergétique

Les membres fondateurs veulent profiter de l'élan positif :

→ booster la mise en œuvre des communautés de l'énergie

pour

→ augmenter l'auto-alimentation sur la base des énergies renouvelables locales

→ réduire la dépendance aux effets du marché international

→ créer un marché local décentralisé de l'énergie dans le sens de l'intérêt général

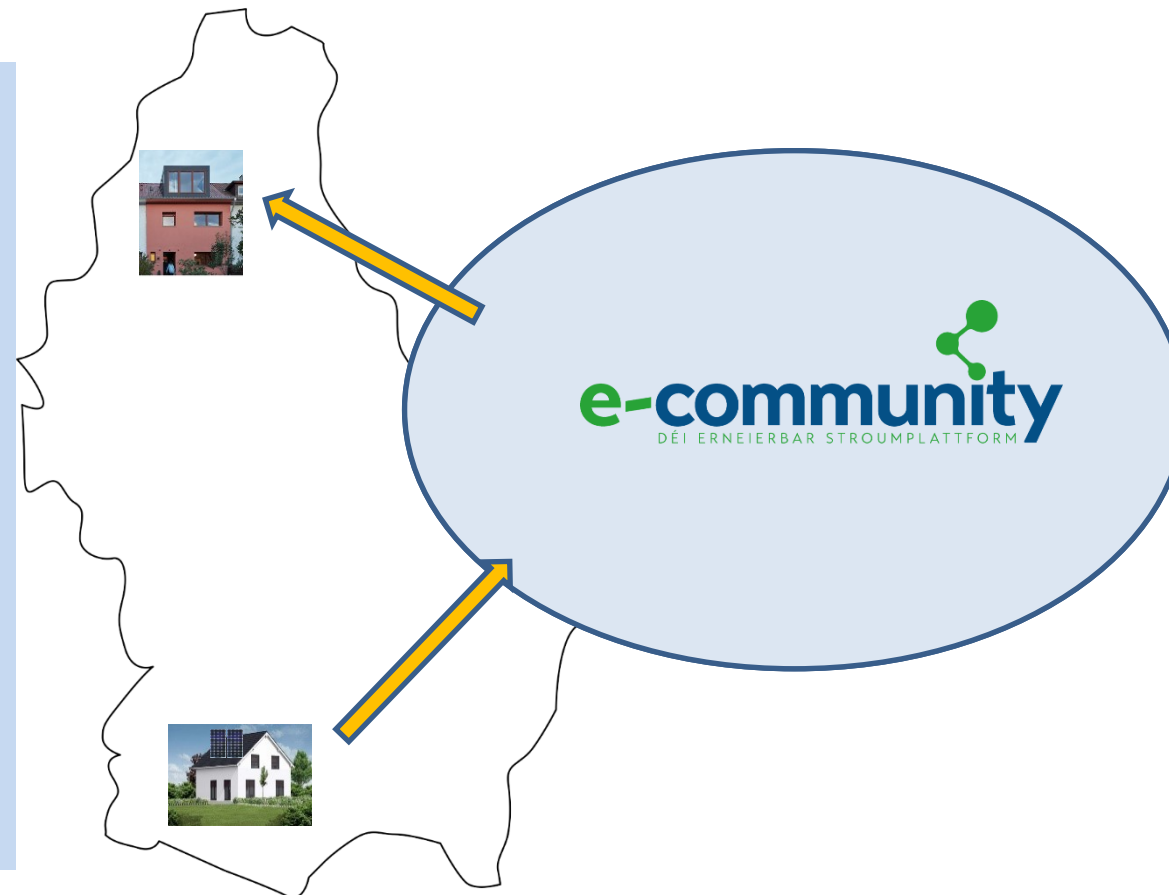
2. Fonctionnement de la plateforme **e-community**

Exemple 1: Un prosommateur à Esch veut partager son surplus d'électricité avec sa fille à Wiltz

- Le père et la fille prennent chacun une part de 50 € dans e-community
- Le père et la fille conviennent d'un tarif
- Le père et la fille conviennent d'une clé de répartition (par exemple, le père a la priorité 1)
- e-community établit tous les contrats, aide à l'inscription auprès des gestionnaires de réseau et à la facturation
- La fille peut alors utiliser l'électricité solaire de son père en autoconsommation

AVANTAGE:

ohne e-community hätten sie eine eigene legale Struktur gründen müssen



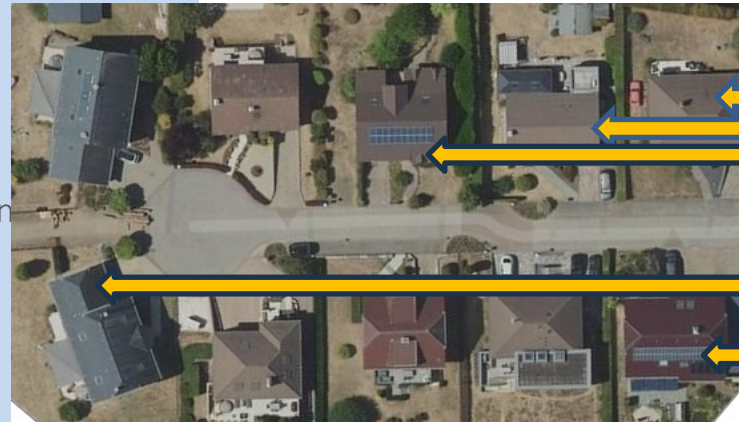
2. Fonctionnement de la plateforme **e-community**

Exemple 2: Dans une rue, on veut partager le surplus d'électricité solaire de certains prosumers avec tous les riverains intéressés.

- Tous les foyers intéressés prennent chacun une part de 50 € d'e-community
- Un tarif est fixé
- Il est convenu d'une clé de répartition
- e-community établit tous les contrats, aide à l'inscription auprès des gestionnaires de réseau et à la facturation
- l'électricité solaire produite dans la rue est utilisée au maximum localement en autoconsommation

AVANTAGE:

sans e-community, ils auraient dû créer leur propre structure légale



2. Fonctionnement de la plateforme **e-community**

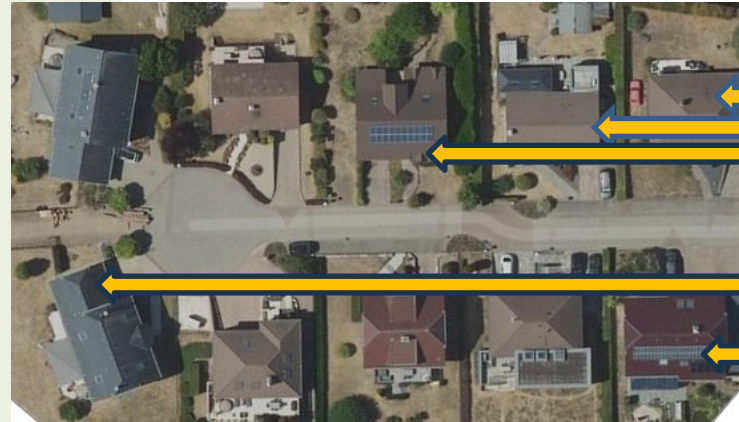
Exemple 2 bis: Dans une rue, on veut partager le surplus d'électricité solaire de certains prosumers avec tous les riverains intéressés.

Dans le village voisin, il y a une installation de 40 kWc qui a été retirée du tarif d'électricité après 20 ans et qui appartient à la famille d'un riverain :

- l'installation est utilisée en plus pour couvrir la consommation d'électricité de la communauté.
- Un tarif est fixé avec le propriétaire.
- L'installation fera partie de cette Energy-Community.

AVANTAGE:

sans e-community, cette ancienne installation ne serait pas valorisée localement



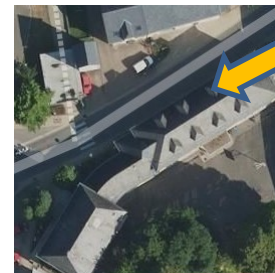
Valorisation des installations photovoltaïques qui n'ont plus de tarif d'achat.

2. Fonctionnement de la plateforme **e-community**

Exemple 3: Une commune dispose de 2 grandes installations photovoltaïques sur des bâtiments communaux et des bâtiments inappropriés sans potentiel solaire.

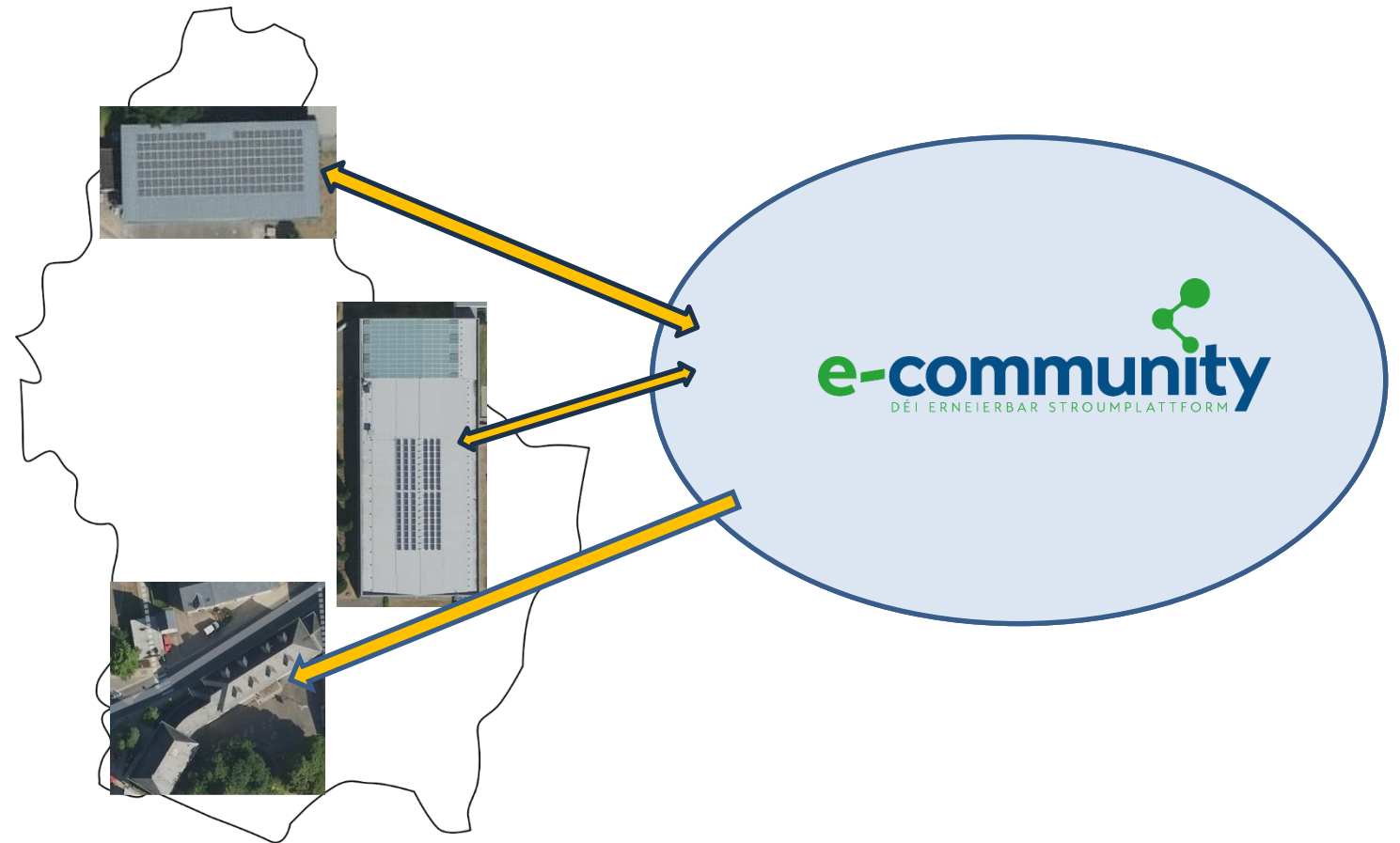
- la commune prend une part d'e-community par bâtiment
- la commune fixe une clé de répartition
- à partir de là, l'électricité excédentaire peut être utilisée dans des bâtiments sans installation photovoltaïque.

AVANTAGE: sans e-community, il aurait fallu créer une structure séparée



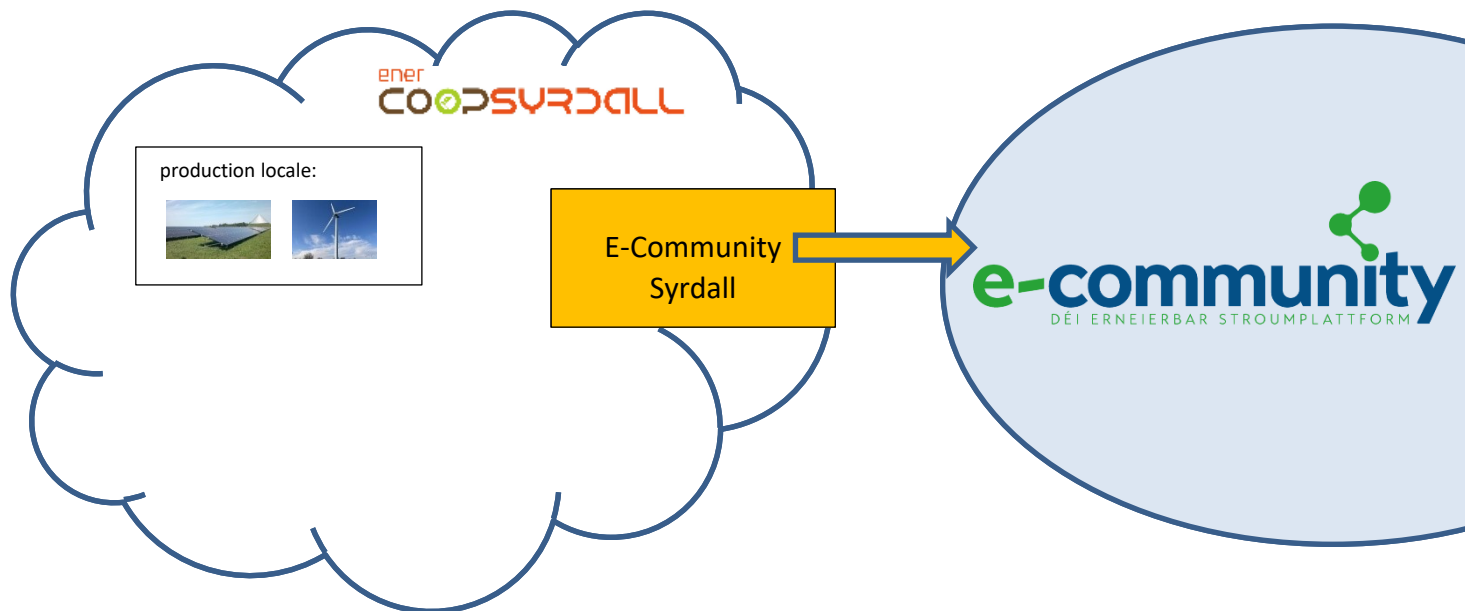
2. Fonctionnement de la plateforme **e-community**

Exemple 3: Peut également être appliqué aux entreprises ayant plusieurs filiales !



2. Fonctionnement de la plateforme **e-community**

Exemple 4: Une coopérative citoyenne d'énergie veut créer une communauté énergétique locale -régionale pour permettre à ses coopérateurs d'utiliser à titre privé l'électricité produite par la coopérative.



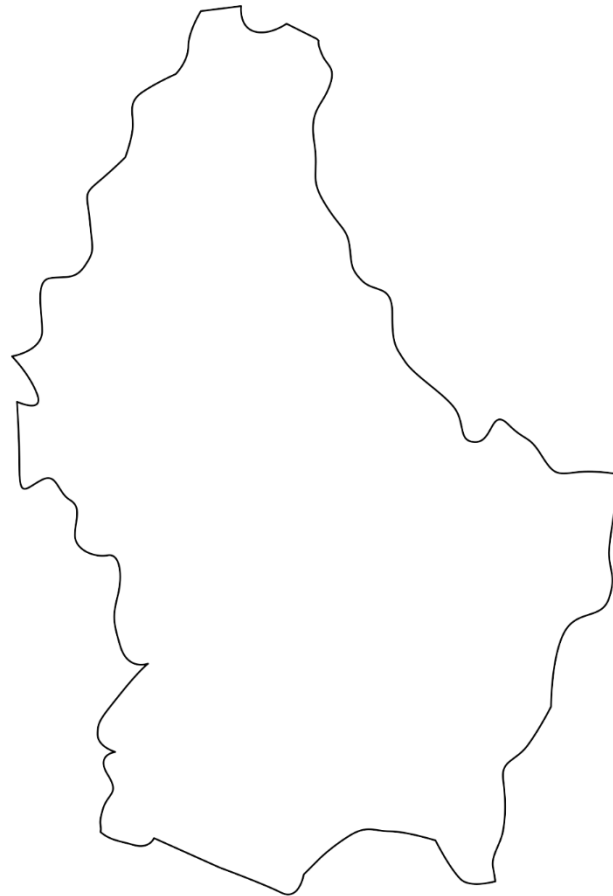
- Tous les foyers intéressés (coopérateurs) prennent chacun une part de 50 € d'e-community
- Un tarif est fixé.
- Il est convenu d'une clé de répartition.
- e-community établit tous les contrats, aide à l'inscription auprès des gestionnaires de réseau et à la facturation.
- l'électricité produite par la coopérative est utilisée au maximum localement en autoconsommation

AVANTAGE: la coopérative n'a pas besoin de gérer elle-même la communauté.

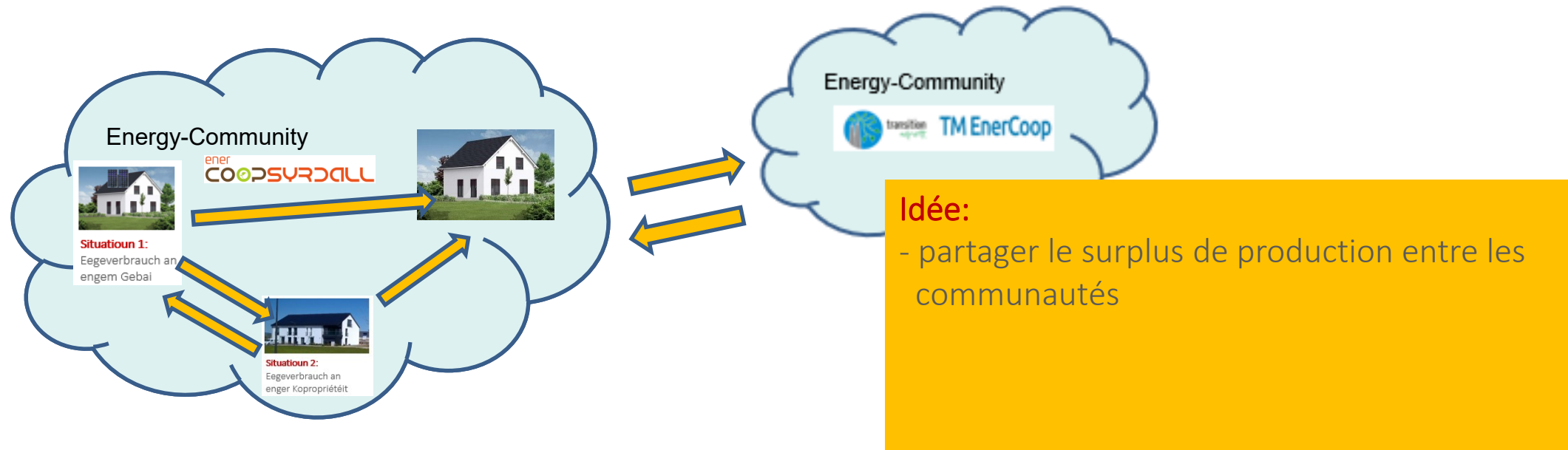


2. Fonctionnement de la plateforme **e-community**

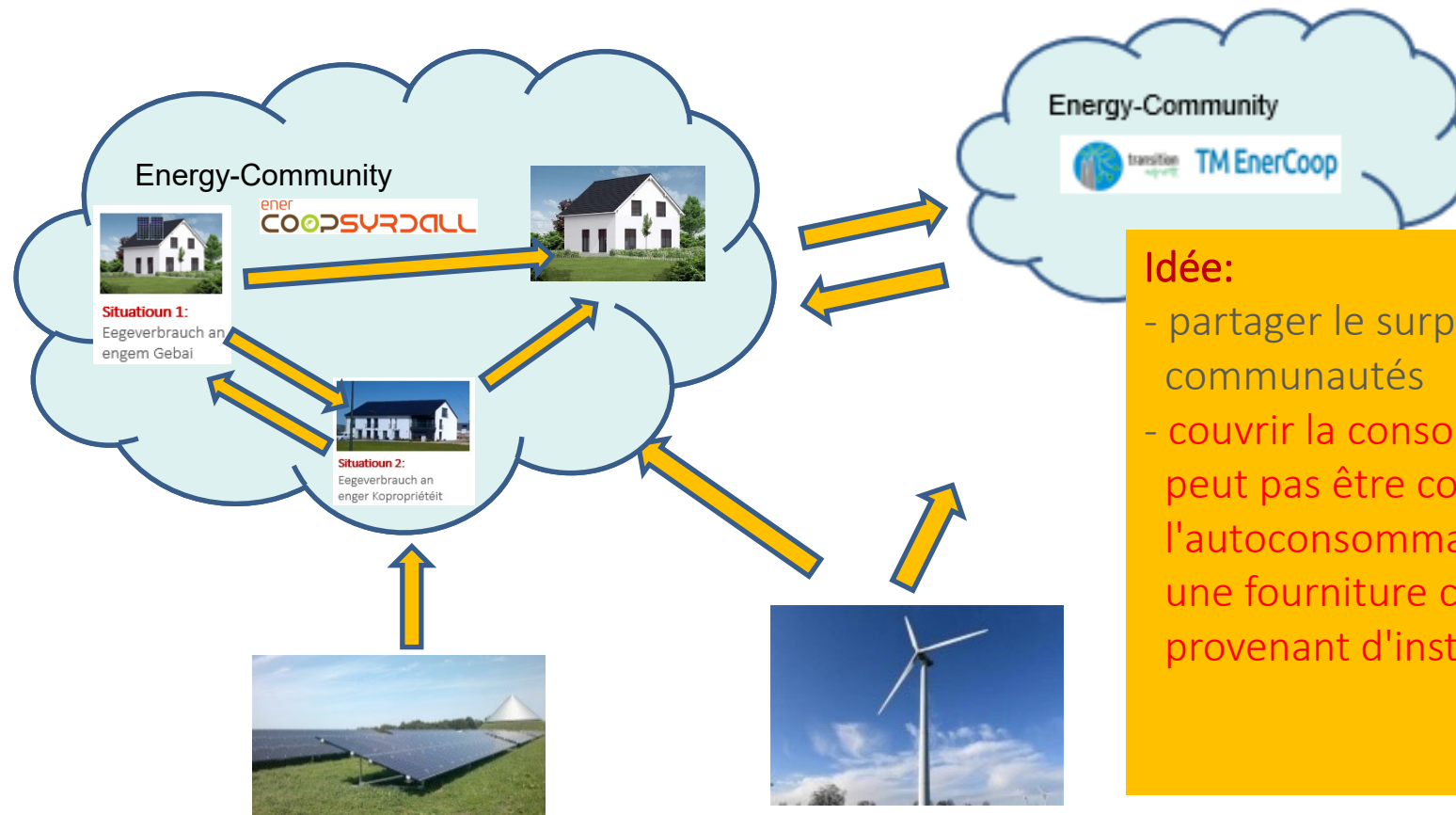
Interaction au niveau national :



2. Fonctionnement de la plateforme e-community



2. Fonctionnement de la plateforme e-community



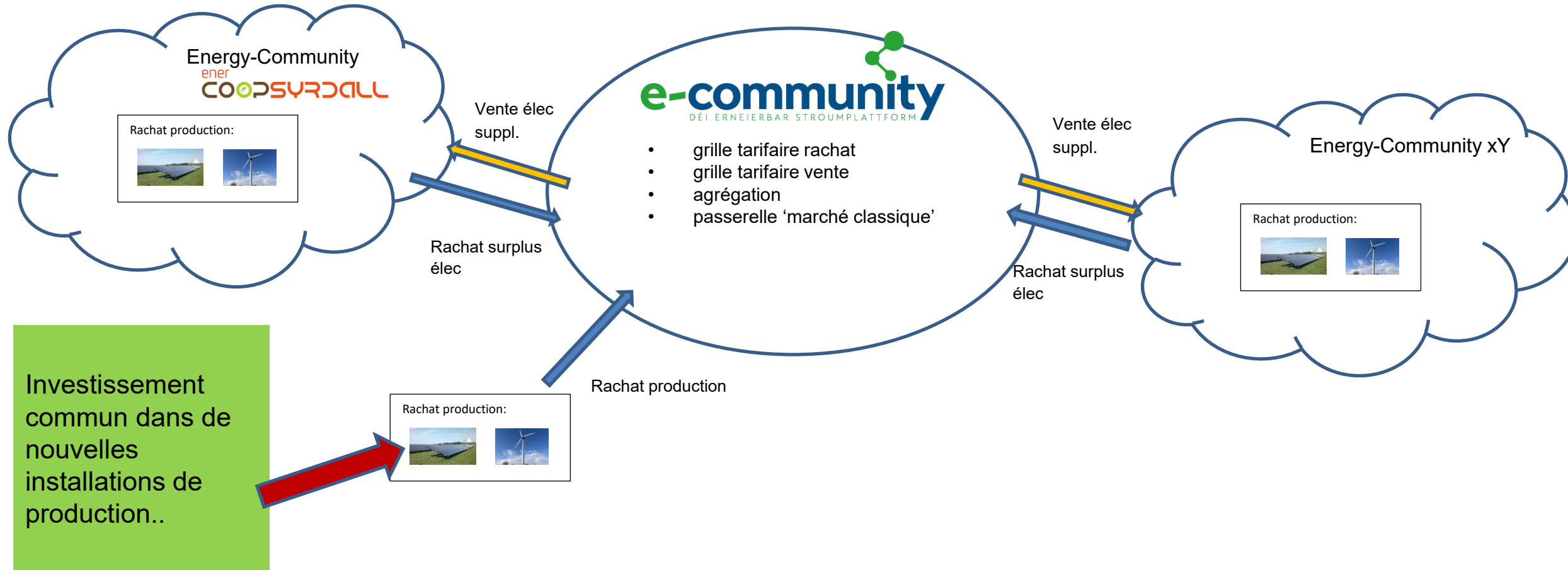
Idée:

- partager le surplus de production entre les communautés
- couvrir la consommation d'électricité qui ne peut pas être couverte par l'autoconsommation de la communauté par une fourniture classique d'électricité provenant d'installations nationales

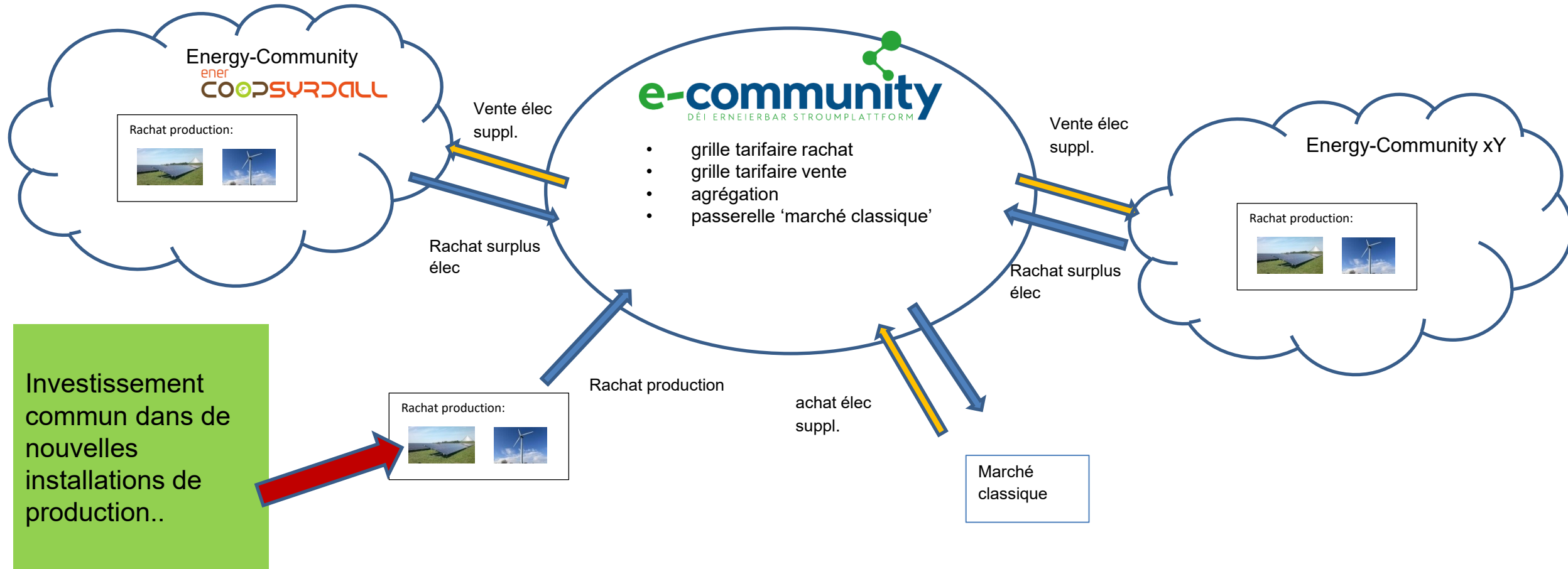
2. Fonctionnement de la plateforme e-community



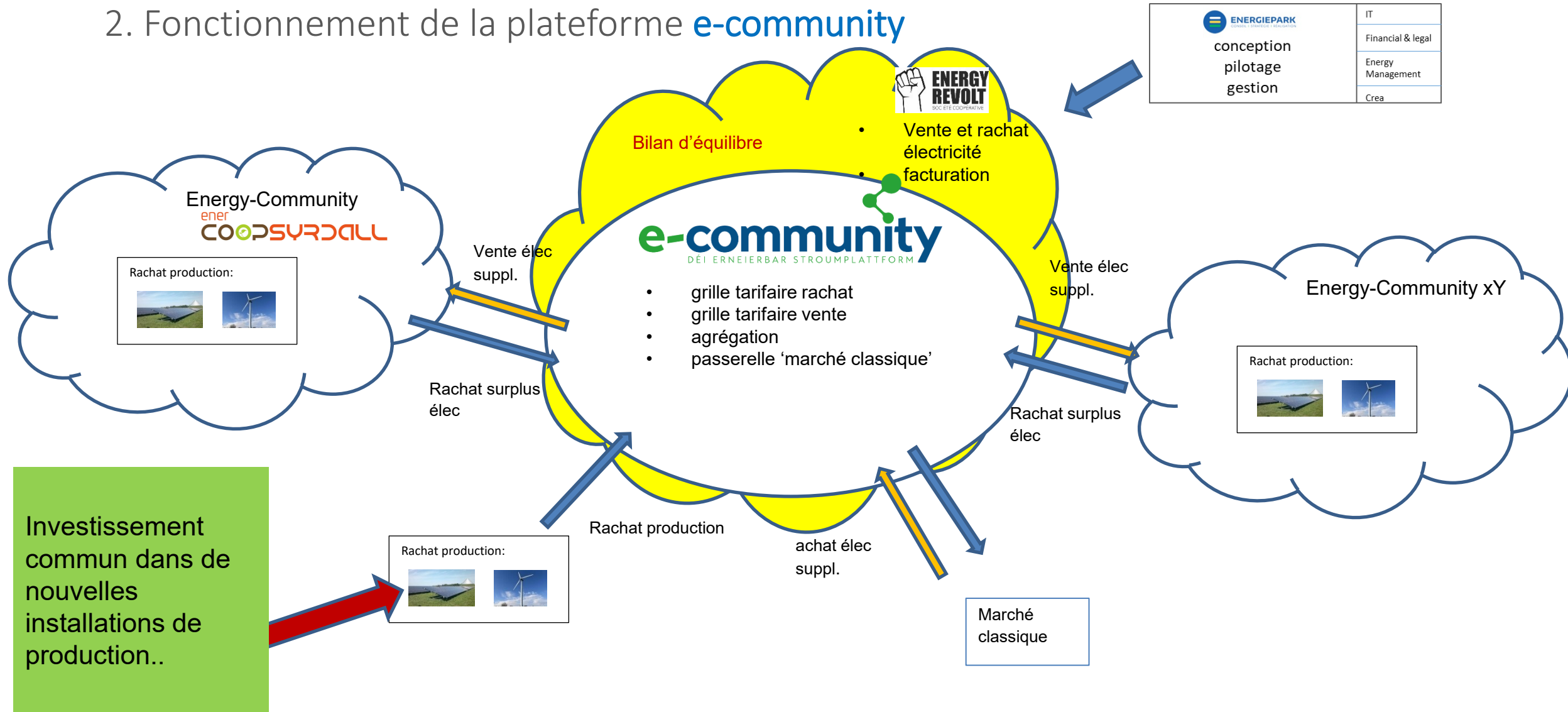
2. Fonctionnement de la plateforme e-community



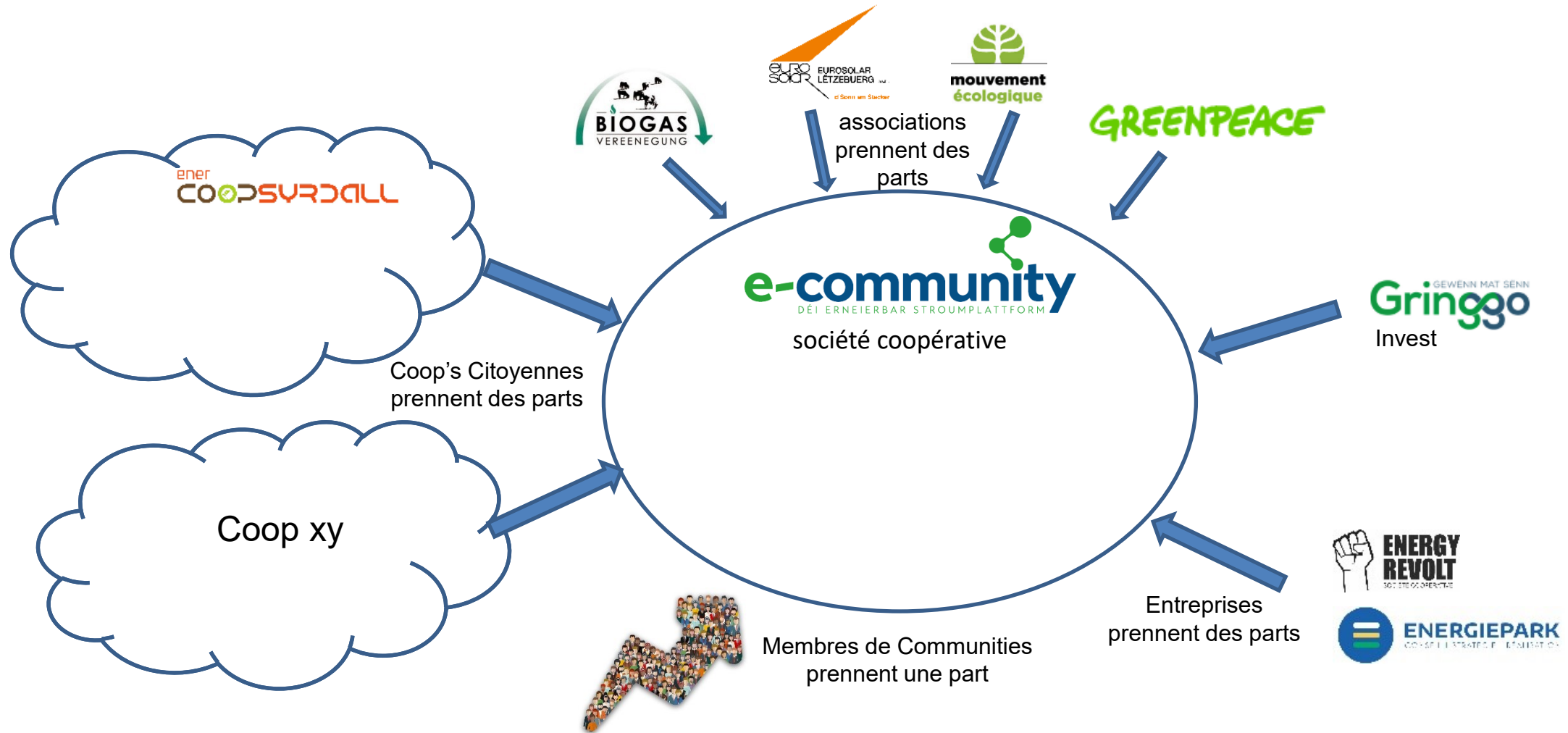
2. Fonctionnement de la plateforme e-community



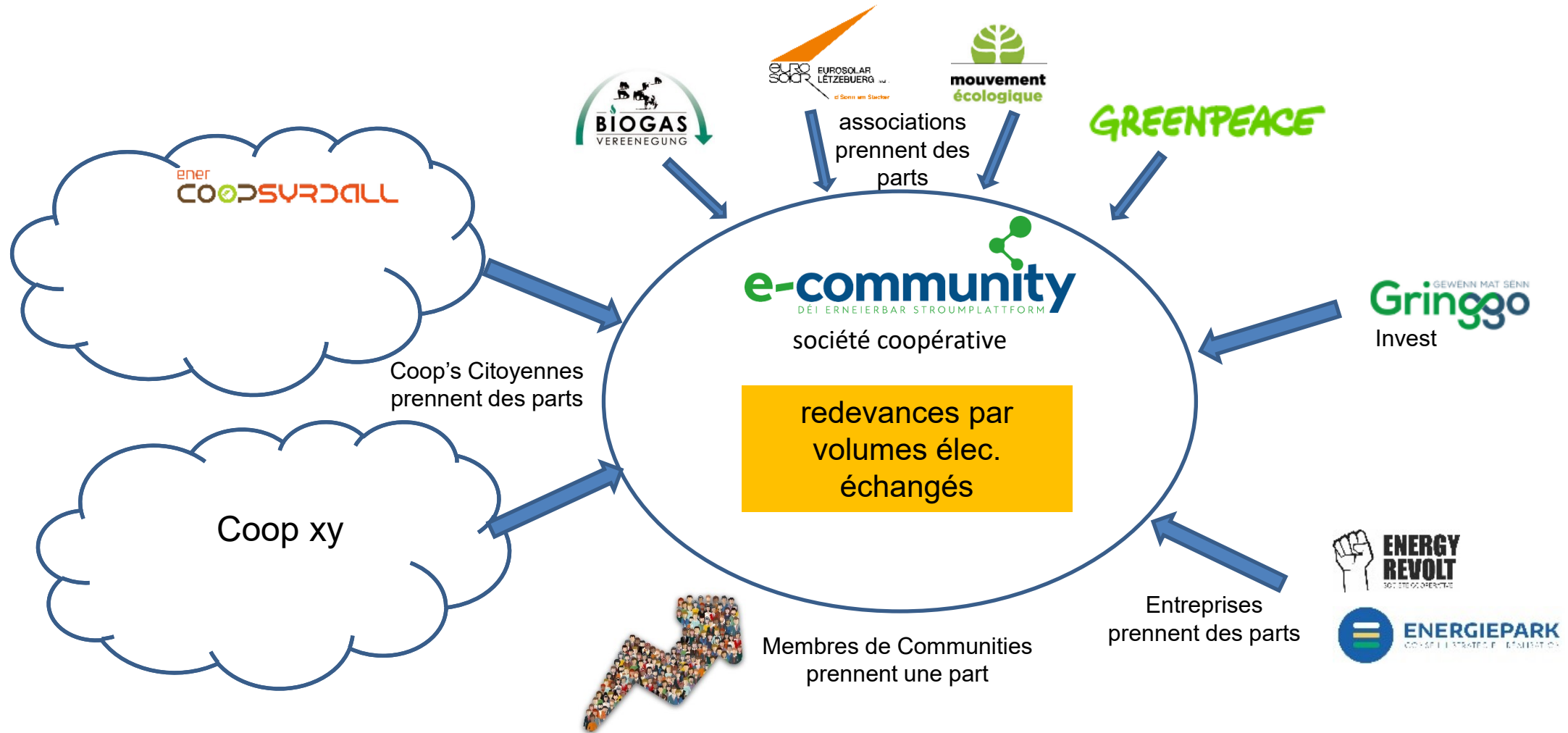
2. Fonctionnement de la plateforme e-community



2. Fonctionnement de la plateforme **e-community**: FINANCEMENT



2. Fonctionnement de la plateforme **e-community**: FINANCEMENT





2. Fonctionnement de la plateforme **e-community**: RESUME



**la plateforme nationale
pour le partage de
l'électricité
renouvelable**

2. Funktionsweise der Plattform **e-community**

Zusammenfassung



e-community
DÉI ERNEIERBAR STROUMLATTFORM

la plateforme nationale
pour le partage de
l'électricité
renouvelable



e-community
DÉI ERNEIERBAR STROUMLATTFORM

la plateforme
pour **la vente de**
l'électricité
renouvelable

2. Funktionsweise der Plattform **e-community**

Zusammenfassung



la plateforme nationale
pour le partage de
l'électricité
renouvelable



la plateforme
pour **l'achat**
de l'électricité
renouvelable



la plateforme
pour la vente de
l'électricité
renouvelable

2. Funktionsweise der Plattform **e-community**

Zusammenfassung



e-community
DÉI ERNEIERBAR STROUMLATTFORM

la plateforme nationale
pour le partage de
l'électricité
renouvelable



e-community
DÉI ERNEIERBAR STROUMLATTFORM

la plateforme
pour la transition
énergétique à
Luxembourg



e-community
DÉI ERNEIERBAR STROUMLATTFORM

la plateforme pour
l'achat
de l'électricité
renouvelable



e-community
DÉI ERNEIERBAR STROUMLATTFORM

la plateforme
pour la vente de
l'électricité
renouvelable

3. Principes fondamentaux

Die Anerkennung als SIS mit 100% parts d'impact wird sofort nach der Gründung beantragt



La société d'impact sociétal (SIS) s'adresse à toute **personne physique** ou **morale**, qui désire créer une société commerciale en vue d'exercer une **activité économique à finalité sociale ou sociétale**.

L'agrément en tant que **société d'impact sociétal (SIS)** est réservé à des **sociétés commerciales** répondant aux principes de l'**économie sociale et solidaire**.

Das bedeutet, dass es nicht um das Gewinnstreben einzelner Aktionäre gehen wird, sondern **dass die ökonomische Aktivität der Plattform dem Gemeinwohl dienen soll**. Dieses passt auch direkt zum Aufbau einer dezentralen nachhaltigen Energieversorgung in Bürgerhänden



3. Principes fondamentaux



**uniquement des
énergies
renouvelables**

3. Principes fondamentaux



La demande doit être le
moteur du
développement
national.

3. Principes fondamentaux



Prix équitables pour les producteurs, indépendants des prix du marché.



Des prix équitables, indépendants des prix du marché, pour les consommateurs.



3. Principes fondamentaux



une plateforme pour tous :
privés, professionnels, publics



KONTAKT

info@eurosolar.lu

www.eurosolar.lu

Tel.: +352 621 463 048